

Les cahiers d'acteurs

Le contenu du cahier d'acteurs n'engage que ses auteurs et non la Commission du débat public



Le cahier d'acteurs est édité par la

cndp

Commission particulière
du débat public
Contournement
autoroutier de Toulouse

Contribution



CONSEIL MUNICIPAL DE DRÉMIL-LAFAGE

mairie - 31280 Drémil-Lafage

Les divers schémas du Grand Contournement incluent une possibilité d'implantation du Sud vers le Nord en passant par l'Est à moins de 15 km de l'actuelle rocade.

Drémil-Lafage commune de 2600 habitants est situé à 14 km du centre de Toulouse et à 10 km de la rocade. La commune pourrait donc être impactée par ce projet s'il est réalisé entre son territoire et la rocade, ou si une partie du tracé traverse son territoire.

Drémil-Lafage et ses habitants sont entièrement organisés en connexion avec le Grand Toulouse ainsi qu'avec les entreprises, les commerces et les services proches de l'actuelle rocade. Un nouveau projet autoroutier situé entre le territoire communal et

l'ensemble de ces équipements ne pourrait que créer une barrière entre la commune et l'ensemble des services dont ses habitants ont besoin, mais aussi entre les lieux de résidence et les lieux de travail.

A ce jour pour rejoindre les différents services, les habitants disposent de multiples voies. Le nombre de ponts enjambant une autoroute ne peut être que restreint ce qui aura pour effet de modifier complètement les échanges entre Drémil-Lafage d'une part et les communes voisines et d'une manière générale le Grand Toulouse, d'autre part.

Ce cahier d'acteur a pour but de montrer les contraintes pour la commune si le Contournement de Toulouse était implanté sur ce périmètre. La démonstration s'appuie en particulier sur la présence de la plupart des grandes entreprises autour de l'actuelle rocade, ce qui augmente l'attraction de cette rocade pour les trajets domicile-travail.



« Dans le cadre du SMEAT les communes identifiées comme des secteurs verts de l'urbanisation et une activité économique »

Drémil-Lafage est la commune la plus à l'Est de l'agglomération de Toulouse quand on emprunte l'ex RN126. Drémil-Lafage fait pourtant partie du canton Toulouse VIII, et la commune a toujours favorisé ses relations avec Toulouse et les communes limitrophes.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, la commune de Drémil-Lafage est adhérente au SMEAT et ainsi, le territoire communal s'intègre dans la continuité urbaine de Quint Fonsegrives et Balma. Drémil-Lafage a choisi lors de la création des SCOT de conserver une cohérence avec les choix précédents et d'intégrer le SCOT central.



La plupart des habitants de Drémil-Lafage travaillent autour de l'actuelle rocade, ou au centre de Toulouse. Très peu d'entre eux sont tournés vers le Lauragais pour leur travail. En cela, ils ne diffèrent pas de la plupart des habitants des communes situées à moins de 30 km de Toulouse. En effet et bien que cette carte soit absente des documents de la concertation, une carte des entreprises et services montrerait que la grande majorité d'entre eux sont situés à proximité de la rocade soit

sur le territoire de Toulouse, soit sur les communes limitrophes. Il est donc nécessaire pour tout un chacun de joindre l'actuelle rocade pour se rendre à son travail, et ceci ne devrait que peu changer dans les 20 prochaines années malgré l'identification de ce problème lors des réunions de l'Interscot.

Un nombre limité d'axes de liaison vers Toulouse en raison de la présence du Contournement de Toulouse ne peut que renforcer les difficultés d'accès pour les Drémilois aux entreprises du Grand Toulouse.

L'organisation des études est elle aussi tournée vers les communes du Grand Toulouse. Si, à ce jour, les collégiens fréquentent le collège de Saint Pierre de Lages, ils pourraient aller au collège de Quint Fonsegrives dès la fin de la construction de celui-ci. Le lycée de secteur est le lycée

Communes du secteur Est/ Nord Est ont été de l'agglomération toulousaine avec une dynamique maîtrisées. »

de Saint Orens de Gameville, mais une petite part des lycéens fréquente les lycées publics et privés de Toulouse.

Là aussi, le Contournement de Toulouse ne pourrait que limiter les transports vers ces établissements.

Toutes les grandes surfaces commerciales sont situées autour des villes importantes. Drémil-Lafage est situé à 10 km des premières grandes surfaces en allant vers Toulouse (St Orens, Balma). Par contre en allant vers Castres, il n'y a pas de ville qui puisse offrir des services à moins de 50 km.

Le Contournement de Toulouse serait donc un frein à l'accès aux commerces.

Les associations sportives ont monté des partenariats avec les associations des communes de Flourens et Quint-Fonsegrives. Pour la culture, le Grand Toulouse et le Sicoval apportent une offre importante aux Drémilois. (Cinéma à Labège, Altigone à Saint Orens, les différentes propositions de la commune de Balma, et bien sur les spectacles Toulousains pour la musique, le théâtre).

Le Contournement Autoroutier de Toulouse pourrait casser cette dynamique en isolant Drémil-Lafage.

Pour les transports, Drémil-Lafage a misé sur la continuité de desserte de Toulouse en étant membre depuis sa création au SITPRT. Drémil-Lafage a créé avec les communes de Flourens et Mons et le SMTC un système de Transport A la Demande connecté avec le métro à Balma Gramont et avec Quint Fonsegrives. Par la souplesse de son organisation, le TAD draine tout le territoire des communes qu'il couvre. Son concept de déplacement en fonction de la demande, et non pas sur des trajets fixes, offre des capacités de desserte inégalables par des lignes de bus classiques

La traversée du Contournement de Toulouse sur le territoire du TAD ne peut que remettre

en cause ce fonctionnement en raison de la limitation des points de passages au dessus de l'ouvrage.



L'agriculture y est encore présente avec des exploitations agricoles qui fonctionnent en ayant des perspectives à long terme et une relève qui émerge. Les terrains agricoles des diverses exploitations sont sur le territoire communal, mais aussi sur l'ensemble des communes autour de Drémil-Lafage.

La commune de Drémil-Lafage dans son PADD lors de la dernière révision du PLU a réaffirmé sa volonté de favoriser une activité agricole de qualité. La réalisation du Contournement de Toulouse dans ce secteur, voire sur le territoire communal irait à l'encontre de cette vocation agricole qu'il convient pourtant de maintenir, voire de développer aussi bien pour les besoins de l'agglomération toulousaine que dans une perspective de développement durable.

Il convient aussi de noter que si le tracé du Contournement de Toulouse devait traverser une partie du territoire communal, cela irait à l'encontre des actions des élus successifs pour assurer une cohérence dans une commune ayant un habitat éclaté, conséquence de l'aménagement des années 1970.



> *Conclusion*

Le conseil municipal se positionne pour que le Contournement, s'il doit être réalisé, soit aménagé au-delà du territoire du Scot central, voire de l'Interscot, afin de conserver une continuité territoriale pour les communes qui ont choisi de garder un lien fort avec la ville centre.